

Cochon devant la "mosquée" de Tahiti. Non, les propos islamophobes ne sont pas un délit !

écrit par Christine Tasin | 30 juin 2014



<http://www.desdomesetdesminarets.fr/2014/06/28/la-mosquee-de-tahiti-profanee-avec-du-porc/>

A Tahiti on ne se laisse pas faire devant l'islam, comme nous l'avions vu à l'automne dernier :

<http://resistancerepublicaine.com/2013/de-belfort-a-papeete-la-charia-faut-pas-charrier-vive-la-parole-libre/>

<http://resistancerepublicaine.com/2013/a-tahiti-le-peuple-a-fait-fermer-la-mosquee-dont-il-ne-voulait-pas/>

A présent, c'est la "salle de prières" de Tahiti qui a été visée, un cochon ayant été jeté devant ses locaux.

[http://www.desdomesetdesminarets.fr/2014/06/28/la-mosquee-de-tahiti-pr-
ofanee-avec-du-porc/](http://www.desdomesetdesminarets.fr/2014/06/28/la-mosquee-de-tahiti-pr-
ofanee-avec-du-porc/)

Evidemment on remarquera, une fois de plus, que dès qu'il est question d'islam il y a beaucoup de bruit pour rien et que ce n'est pas en hurlant au loup à chaque tranche de jambon sur le trottoir d'une mosquée que cela changera la vision détestable de l'islam en France.

Et si l'islam est mal vu, ce n'est pas la faute de ceux qui le voient tel qu'il est mais de ceux qui voudraient nous imposer d'accepter un système dont nous ne voulons pas.

Il n'empêche que le Centre islamique de Tahiti croit que la charia est la loi en France en inventant des délits qui n'en sont pas : *« Une plainte a été déposée. Rappelons que les propos et actes islamophobes sont un délit. Nous répondons à tous ces islamophobes xénophobes : Passez, car nous passerons »*

On ne sait s'il faut se gausser ou se fâcher de tant de prétention. Un peu partout des associations musulmanes portent plainte pour des broutilles, pensant qu'à la longue les magistrats vont leur donner raison et que la critique de l'islam qui est un dogme comme tous les autres sera purement et simplement interdite comme le veut l'OIC, relayée par l'[Arabie Saoudite](#), le pays où celui qui nous sert de Président de la République se sent si bien...

En attendant, la loi c'est la loi et la critique de l'islam n'est pas un délit. L'islamophobie n'est pas un délit.

Christine Tasin